



COMMUNE DE COLLONGE-BELLERIVE

Fermetures pendant les fêtes de Noël et de fin d'année

SERVICES COMMUNAUX

La Mairie de Collonge-Bellerive et ses services seront fermés du samedi 24 décembre 2016 au lundi 2 janvier 2017 inclus, réouverture le mardi 3 janvier 2017 aux heures habituelles. Durant cette période, certains services assureront une permanence :

➤ ETAT CIVIL « ARRONDISSEMENT CAMPAGNE ET RIVE GAUCHE DU LAC »

Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Corsier, Gy, Hermance, Meinier et Vandoeuvres

3, chemin des Rayes, à Vérenaz - Téléphone : 022.722.11.80

Une permanence sera assurée (pour les naissances et décès uniquement) aux dates/heures suivantes :

- mardi 27 décembre 2016, de 9h à 11h
- vendredi 30 décembre 2016, de 9h à 11h

➤ POLICE MUNICIPALE

Pendant cette période, les agents assureront des patrouilles.

Une permanence téléphonique est assurée au 022.752.52.52.

En cas d'urgence, merci de composer le 117, numéro de la centrale police.

➤ CIMETIERES

Pour l'annonce d'un décès prière de contacter un service de pompes funèbres de votre choix qui procédera à l'annonce auprès de la mairie.

- Pompes funèbres générales SA (022.342.30.60)
- Pompes funèbres officielles de la Ville de Genève (022.418.60.00)
- Murith (022 809 56 00)

➤ LEVEE DES ORDURES PENDANT LES FETES : selon l'horaire habituel.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

